ALERTE sur les conditions de formation

ALERTE sur les conditions de travail

L'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'Infirmier est paru dans le BO du 15 août 2009 pour une rentrée le 7 septembre dans les IFSI. (*BO Santé Protection Sociale Solidarités n°2009/7 du 15 août 2009 p 246 à 402)*

Ce nouveau programme, approche constructiviste par les compétences, implique aussi bien les formateurs que les professionnels (Cadres de Santé ; IDE ;) des terrains de stage. Ces derniers se voient confier de nouvelles responsabilités d'accompagnement et d'évaluation des compétences acquises par l'étudiant.

Demande de la Région Ile de France et bons résultats au concours : les étudiants seront plus nombreux dans les amphithéâtres mais aussi dans les services cliniques qui vont les accueillir en stage dès le mois d'octobre.

- Les organisations syndicales hormis la CFDT AP-HP ont sollicité le ministère pour un report de mise en place de ce nouveau programme en septembre 2010 permettant à tous les acteurs de s'approprier les nouvelles modalités, tant au niveau pédagogique qu'au niveau organisationnel
- Nous avions demandé des formations pour aider les professionnels dans les IFSI et dans les services cliniques à encadrer les étudiants dans cette nouvelle approche pédagogique
- Nous avions sollicité un accompagnement de la mise en place de cette réforme par le ministère

RIEN DE TOUT CELA N'A ETE FAIT NI MIS EN PLACE

Etes-vous prêts à accepter la mise en place précipitée de ce nouveau programme ?

Insuffisance des locaux dans les IFSI (de nombreux étudiants seront debout)

Insuffisance du nombre des formateurs

Insuffisance du nombre des personnels dans les services, mobilité et turn over

Charge de travail augmentée et injonctions diverses pour les cadres

Etes-vous prêts à endosser seuls toute la responsabilité de cet encadrement ?

Les Directeurs de Soins sont responsables de la coordination des stages aussi,

INTERPELLEZ VOS DIRECTIONS SUR LES CONDITIONS DE MISE EN PLACE DE CE NOUVEAU PROGRAMME

N'ACCEPTEZ PAS LES CONDITIONS DE TRAVAIL QUI VOUS SONT IMPOSEES

NOUS VOUS CONVIONS A UNE

ASSEMBLEE GENERALE DES CADRES

CADRES FORMATEURS et CADRES DES SERVICES

LE VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2009 14 HEURES

A LA BOURSE DU TRAVAIL

3 RUE DU CHATEAU D'EAU

75010 PARIS

POUR AGIR ENSEMBLE

Un préavis de grève intersyndical a été déposé à compter du 7 septembre 2009 et pour un mois permettant de couvrir l'ensemble des actions envisagées.